

rumeur portant que les abattoirs classeront sur le rail tous les animaux vendus dans les parcs à bestiaux du pays et que les cultivateurs devront accepter leur décision comme dans le cas des porcs? Si la rumeur est fondée, les abattoirs auront la haute main sur la vente du bétail puisque, une fois le classement effectué, les cultivateurs, propriétaires légitimes des animaux, n'auront plus un mot à dire.

Des VOIX: A l'ordre!

Le très hon. J. G. GARDINER (ministre de l'Agriculture): Le ministère fédéral de l'Agriculture n'a pris aucune mesure concernant le classement des bestiaux sur le rail. J'ignore ce qui se passe dans les provinces.

LA LOI DES INDIENS

CONDAMNATION D'UNE ÉPOUSE DE GUERRE BRITANNIQUE EN VERTU DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES BOISSONS ALCOOLIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. DIEFENBAKER (Lake-Centre): J'ignore si je dois m'adresser au ministre des Mines et Ressources, au secrétaire d'Etat ou au ministre de la Justice. Ma question porte sur la condamnation, il y a quelques jours à peine, d'une épouse de guerre britannique accusée de contravention à la loi des Indiens pour avoir enfreint les règlements concernant les boissons alcooliques. Puisqu'on a déclaré cette femme de la même nationalité que son mari en raison de son mariage, songe-t-on à modifier la loi sur la citoyenneté en vue de supprimer cette anomalie ou, de toute façon, à faire grâce à l'inculpée?

L'hon. J. A. GLEN (ministre des Mines et Ressources): J'ignore si la question s'adresse à moi, mais on devrait l'inscrire au *Feuilleton*. L'exposé de l'honorable député me servira d'avis et peut-être le ministre compétent fournira-t-il plus tard les renseignements demandés.

CHAMBRE DES COMMUNES

MODIFICATION DES HEURES DE SÉANCE

M. GORDON GRAYDON (Peel): Je désire poser au leader suppléant du Gouvernement une question qui nous intéresse de plus près. Le Gouvernement a-t-il songé à modifier les heures de séance de la Chambre, comme on l'avait demandé avant le congé de Pâques?

Le très hon. L.-S. ST-LAURENT (premier ministre suppléant): Le Gouvernement y a songé quelque peu, mais a décidé d'attendre le retour du doyen de la Chambre avant d'étudier la question.

L'HABITATION

DIMINUTION DE LA CONSTRUCTION NON-ESSENTIELLE EN VUE DE PERMETTRE L'ACHÈVEMENT D'HABITATIONS DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. K. FRASER (Peterborough-Ouest): L'adjoint parlementaire du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements peut-il me dire si l'on a songé à diminuer la construction de bâtiments non-essentiels afin de permettre l'achèvement des centaines de maisons partiellement construites et destinées aux anciens combattants, étant donné que le manque de clous, de lattes et de bois en retarde la construction.

M. PORATEUR: A l'ordre! Je prie les honorables députés d'être brefs et au point lorsqu'ils posent des questions à l'appel de l'ordre du jour.

M. FRASER: Répondra-t-on à ma question? Je veux parler des centaines de maisons inachevées.

M. J. McILRAITH (adjoint parlementaire du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements): Je puis répondre assez facilement à une partie de la question, mais il est plutôt difficile de préciser quelle partie de cet assez long exposé constitue la question. L'honorable député parle de la pénurie actuelle de matériaux de construction. Les autorités ne cessent d'étudier ce problème et, en vue d'aider les anciens combattants à terminer leur maison, elles ont établi un régime de priorités visant les matériaux de construction destinés aux anciens combattants; les autorités ont fait connaître périodiquement leur ligne de conduite à cet égard. Ce régime fonctionne présentement. Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter en ce moment en réponse à cette question. Il faudrait un long exposé pour la traiter convenablement.

M. FRASER: Je veux simplement savoir si le Gouvernement songe présentement à imposer des restrictions à la construction de bâtiments non-essentiels.

SUBSIDES

ENRAYEMENT DE L'INONDATION—SUBVENTION CONCERNANT LE GRAIN DE PROVENDE—SIÈGE VACANT À HALIFAX—INTERPELLATION DE M. BRACKEN

L'hon. DOUGLAS ABBOTT (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. JOHN BRACKEN (chef de l'opposition): Il y a quelques jours, le leader sup-